

ENSEMBLE CONTRE L'INTIMIDATION

Consultation publique sur la lutte contre l'intimidation

Mémoire de l'Institut Pacifique

27 novembre 2014

Table des matières

PRÉSENTATION DE NOTRE ORGANISME : L'INSTITUT PACIFIQUE	3
MISE EN CONTEXTE	5
PREMIER THÈME : PRÉVENIR L'INTIMIDATION	6
UN CLIMAT SOCIAL POSITIF	7
L'ÉDUCATION ET LA SENSIBILISATION.....	8
DEUXIÈME THÈME : INTERVENIR EFFICACEMENT	9
FORMER, AGIR, REPARER	9
AUTRES MODÈLES D'INTERVENTION . . . DES APPROCHES DE QUARTIER.....	11
LA CYBERINTIMIDATION, UN ENJEU EN SOI.....	12
TROISIÈME THÈME : SOUTENIR LES ACTEURS.....	14
SENSIBILISER, MOBILISER, DISSÉMINER ET . . . DES RESSOURCES.....	14
BIBLIOGRAPHIE.....	I
ANNEXE 1 – PORTRAIT DE NOS CHAMPS D'ACTION	II
ANNEXE 2 – NOS PUBLICATIONS.....	III
ANNEXE 3 – NOS PARTENAIRES.....	IV
ANNEXE 4 – RECONNAISSANCES DIVERSES.....	V

Présentation de notre organisme : l'Institut Pacifique

L'Institut Pacifique a comme mission de développer, de mettre en œuvre et de promouvoir des savoir-faire en matière de résolution de conflits et de prévention des problèmes psychosociaux pour bâtir des milieux de vie exempts de violence et soutenir l'épanouissement psychosocial des enfants, des jeunes et des adultes.

Situé aux limites de Montréal-Nord et d'Ahuntsic, l'Institut Pacifique développe, depuis, **plus de 38 ans**, des programmes et des services afin de prévenir la violence et les problèmes psychosociaux auprès des jeunes en milieu scolaire et auprès des communautés. Au fil du temps, les savoir-faire de l'Institut Pacifique en matière de résolution de conflits ont dépassé la région de Montréal pour s'étendre à l'ensemble du Québec et ailleurs au Canada et finalement, dans d'autres pays.

La violence sous toutes ses formes (physique, verbale et psychologique) suscite la peur, l'isolement, la tristesse, la colère, etc. envers les individus et les communautés qui en sont victimes. L'aliénation qui en découle peut entraîner plusieurs problèmes dont l'escalade de comportements nocifs, des difficultés d'intégration au milieu scolaire et à la communauté, le décrochage et parfois même le suicide. C'est dans le but de prévenir ces problèmes et de bâtir des milieux de vie exempts de violence que l'Institut Pacifique fait la promotion des conduites pacifiques au quotidien.

Depuis sa création, l'Institut Pacifique a formé **plus d'un million de jeunes** à la médiation et à la résolution pacifique des conflits par le biais de ses programmes *Vers le pacifique* (destiné aux enfants du préscolaire et aux élèves des écoles primaires) et *Différents, mais pas indifférents*, (destiné aux étudiants des écoles secondaires). Au cours de la dernière année (2013-2014), ce sont plus **de 540 milieux scolaires et 208 services de garde** éducatifs à l'enfance au Québec, mais aussi ailleurs au Canada, en Belgique, aux États-Unis, en France, en Guadeloupe et en Suisse qui implantaient ces programmes.

Reconnu par l'UNESCO, *Vers le pacifique* a fait l'objet d'une étude longitudinale par des chercheurs de l'Université de Montréal dans laquelle il a été clairement démontré que les jeunes participants à ce programme augmentaient de 30 % leurs comportements prosociaux (tels : l'entraide, l'écoute, l'empathie, le respect, etc.¹).

¹ Wikipédia définit les comportements prosociaux de la façon suivante : Le comportement prosocial humain désigne les comportements d'aide dirigés vers autrui dans le but de lui apporter un avantage voire un bien-être physique ou psychologique. C'est un comportement volontaire dans l'intention de rendre service, d'aider. Il s'agit par exemple de répondre de manière positive à la souffrance émotionnelle d'autrui, de se soucier, de reconforter, de soutenir autrui, de partager et faire un don, puis de coopérer.

Très présent sur le terrain, l'Institut Pacifique a le souci d'agir directement et concrètement auprès des enfants de 5 à 12 ans et de leurs parents afin de prévenir l'émergence de problèmes psychosociaux par le biais de différentes activités éducatives. Ainsi, grâce à son centre de jour, et à ses nombreuses activités organisées dans les parcs, les cours d'école et autres lieux de la communauté (HLM, centre communautaire, etc.), l'**Institut Pacifique** rejoint annuellement **2 113** enfants et plus de **200** parents des quartiers de Montréal-Nord, Ahuntsic et de Saint-Michel.

De plus, l'**Institut Pacifique** conçoit des solutions durables pour répondre aux enjeux actuels. Au cours de la dernière année, en plus de bonifier ses services auprès des jeunes et de leurs parents, ainsi qu'en médiation sociale dans les milieux scolaires et communautaires, l'Institut Pacifique a innové en lançant de nouveaux programmes. Ces derniers portent spécifiquement sur des sujets sensibles face auxquels les jeunes et les éducateurs se sentent particulièrement interpellés : **le respect de la diversité culturelle** (*Ma culture dans le resPAIX*), la **cyberintimidation et la lutte aux stéréotypes sexuels et à l'homophobie**. À cela se sont ajoutées de nouvelles approches de quartier, soit des modèles systémiques visant des actions concertées menant à prévenir la violence et l'intimidation en milieu scolaire et dans la communauté.

Les activités de recherche et de formation de l'Institut contribuent à la création, l'évaluation en continu et à l'amélioration de programmes destinés à diverses clientèles touchées par la violence et l'intimidation ou encore intéressées par la résolution pacifique des conflits. Bon an mal an, l'Institut accueille chaque année environ 35 stagiaires, principalement de niveau universitaire, qui développent leurs habiletés en vue de devenir des médiateurs ou des intervenants dans des champs d'intervention aussi variés que la criminologie, le travail social ou la psychoéducation. Les programmes de recherches menés par l'Institut, en collaboration avec des chercheurs universitaires, fournissent du matériel important pour les programmes. Ainsi, une recherche sur les avantages d'une sensibilisation aux comportements pacifiques en bas âge a mené à l'élaboration d'un programme destiné aux enfants en services de garde éducatifs à l'enfance.

Avec les récents changements apportés à la Loi sur l'instruction publique qui exige que chaque école mette sur pied un plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation, l'Institut Pacifique est un acteur, qui, par sa mission même, se veut très présent, pertinent et très concerné par cet enjeu.

Mise en contexte

Au Québec, la Loi sur l'instruction publique définit l'intimidation comme : « tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non, à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace, dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser ». (Art. 13, paragr. 1.1)

Ainsi, l'intimidation est une manifestation de violence qui peut s'exprimer **verbalement** (insultes, menaces), **psychologiquement** (ignorer, isoler, ridiculiser, etc.) **physiquement** (bousculer, faire trébucher, frapper, etc.) et maintenant via les technologies de l'information – **la cyberintimidation**, dont le caractère est essentiellement répétitif.²

Les statistiques nous révèlent qu'au Québec, un jeune sur 10 affirme avoir été victime d'intimidation (Ministère Sécurité publique, 2012). Près de 53,3 % des jeunes du secondaire et 40,6 % des jeunes du primaire au Québec rapportent avoir été victime de violence au moins une fois. (Janosz, Bowen et autres, 2004.) La violence entraîne des conséquences négatives sur le développement psychosocial des enfants, telles : une faible estime de soi, de l'anxiété, un sentiment de solitude ou de dépression, et ce, sans compter que cette violence a une influence considérable sur le rendement scolaire (Chouinard, Janosz et autres 2004).

Au cours des dernières années, nous avons beaucoup entendu parler de ce phénomène qu'est l'intimidation. De tragiques incidents ont secoué la société québécoise et ont suscité l'intérêt des médias, de personnalités publiques qui ont avoué avoir déjà été victimes d'intimidation, de même que des législateurs, des chercheurs et des acteurs du milieu scolaire. Les gouvernements ont élaboré différentes législations et mis sur pied des mesures afin d'agir auprès des victimes, des témoins et des auteurs d'actes d'intimidation.

Au Québec, c'est en 2012 que le gouvernement a adopté la Loi visant à prévenir et à combattre l'intimidation et la violence à l'école, laquelle venait modifier la Loi sur l'instruction publique qui, dorénavant, obligeait les écoles du Québec à mettre sur pied des plans pour lutter contre l'intimidation et la violence en milieu scolaire. Dès lors, plusieurs changements se sont opérés, notamment dans le milieu scolaire. Néanmoins, force est de constater que le travail n'est pas terminé puisqu'il y a encore trop de jeunes et d'adultes qui sont victimes d'intimidation dans leur milieu, et ce, sans compter tout le phénomène de la cyberintimidation.

Dans ce contexte, nous sommes heureux de pouvoir contribuer au **Forum sur la lutte contre l'intimidation** en y déposant le présent mémoire abordant les **trois grands thèmes** suivants : **la prévention, l'intervention et le soutien des acteurs clés.**

² Institut Pacifique, *Différents, mais pas indifférents*

PREMIER THÈME : PRÉVENIR L'INTIMIDATION

« Investir en amont donne des résultats en aval »³

En matière de santé publique, ou de justice tout comme dans le domaine social, l'intervention avant qu'une situation ne se dégrade n'est pas ce qui a de plus populaire ou rentable à première vue. Nous avons davantage tendance à RÉAGIR qu'à PRÉVENIR. Pourtant, une vigilance accrue et quelques mesures prises en amont pourraient éviter bien des problèmes.⁴

Or, investir dans la prévention particulièrement dans des activités de prévention primaire qui agissent « en amont » des problèmes pourrait entraîner un meilleur rapport coût/efficacité et engendrer d'importantes retombées à long terme.⁵ Diverses recherches démontrent clairement qu'il existe de nombreux avantages à implanter des programmes de prévention de la violence et de l'intimidation favorisant le développement d'habiletés sociales telles la capacité de reconnaître ses émotions, une meilleure tolérance à la frustration, la maîtrise de la colère, une tolérance au stress, une bonne écoute, de l'empathie, un meilleur climat entre les personnes (jeunes, adultes), etc.⁶

Notre expérience et nos recherches ont démontré que nous pouvons prévenir l'intimidation comme la violence dès le jeune âge par le biais de programmes de prévention universelle où tous les acteurs d'un milieu sont mobilisés, c'est-à-dire des programmes s'adressant à l'ensemble des jeunes et du personnel d'un service de garde éducatif à l'enfance ou encore à l'ensemble des élèves, des enseignants et du personnel d'une école, dont les objectifs sont de développer des habiletés sociales à résoudre pacifiquement les conflits et à favoriser des comportements prosociaux.

Vers le pacifique est un programme phare de l'Institut Pacifique. C'est le programme de résolution de conflits le mieux évalué à travers le Canada. Il a fait l'objet de deux études longitudinales (1994/1999 et 2001/2005) menées par des équipes de chercheurs de l'Université de Montréal afin d'en mesurer les impacts sur les élèves. Les retombées positives sont indéniables **chez les enfants** :

- Une augmentation significative des compétences sociales et des habiletés à résoudre les conflits;
- Une amélioration de 30 % des comportements positifs ou prosociaux;
- Une augmentation très significative des habiletés d'autocontrôle, d'affirmation de soi et de communication;
- Une meilleure gestion par les enfants de leurs émotions, ils sont moins agressifs et vivent moins d'anxiété, de peur et d'isolement;

³ Institut Pacifique, *Différents, mais pas indifférents*

⁴ La prévention primaire, un enjeu pour le travail social- article en ligne *Lien Social, l'actualité autrement*, septembre 2014

⁵ (Rapport mondial sur la violence et la santé- synthèse. Organisation mondiale de la Santé, Genève, 2002, p.8).

⁶ (Rondeau, Bowen, Bélanger (1999 – évaluation d'un programme de promotion de la conduite pacifique en milieu scolaire primaire. *Prevnet – voir fact sheet*))

- Les enfants sont plus **aptés à dénoncer les situations d'intimidation et à se protéger de celles-ci**;
- Ils sont mieux concentrés à l'école et démontrent une plus grande persévérance scolaire.

Quant aux **résultats dans les écoles**, les élèves sont davantage responsabilisés par rapport à la gestion de leurs conflits, car ceux-ci se règlent au fur et à mesure. Le personnel enseignant se concentre davantage sur l'enseignement plutôt que sur la discipline. Enfin, la communication entre le personnel, la direction, les élèves et les parents s'est nettement améliorée.

Un climat social positif

Cette évaluation du programme *Vers le pacifique* a également mis l'accent sur les conditions « gagnantes » d'implantation d'un tel programme. Une de celles-ci est, sans contredit, **la mobilisation du milieu** qui exige un leadership de la direction et tous doivent se sentir CONCERNÉS par la prévention de la violence et la promotion des conduites pacifiques. Cette mobilisation a donc pour effet de créer une « culture de paix » et un **climat social positif**.

La mise en place de ce programme de prévention de la violence et de résolution de conflits auprès d'une vingtaine d'écoles primaires et secondaires à Montréal-Nord nous a permis de constater qu'au fil du temps, un climat apaisant s'est installé dans l'ensemble de ces milieux et le taux d'absentéisme de même que le nombre d'interventions policières a diminué considérablement.

Le témoignage suivant permet de constater certains changements importants qui s'opèrent dans ces milieux.

« Je dirige une école dans un milieu défavorisé et pluriethnique avec tous les défis que cela suppose. L'implantation du programme de l'Institut Pacifique nous a, entre autres, permis de constater une augmentation de la persévérance scolaire ainsi qu'une réduction significative des actes de violence et d'intimidation. » - Monsieur Dominic Blanchette, directeur de l'école secondaire Calixa-Lavallée à Montréal-Nord.

À cet égard, la recherche indique « qu'il existe une association fiable entre un climat scolaire positif (des relations chaleureuses et l'application de normes élevées en matière de comportement) et le faible taux d'intimidation. Les programmes efficaces de prévention de l'intimidation sont ceux qui doivent non seulement porter sur la réduction des incidents d'intimidation, mais aussi sur la promotion d'un **climat scolaire positif** »⁷.

L'environnement scolaire étant un lieu significatif pour le développement global des jeunes, **l'instauration d'un climat social positif s'avère donc un élément important d'une prévention efficace de l'intimidation**. Certains parleront également de la notion « *d'écoles bienveillantes* » c'est-à-dire une communauté qui se mobilise pour faire face à des situations de crise notamment, lors d'évènements impliquant des actes d'intimidation et des situations de victimisation. Lors de ces situations, des adultes bienveillants s'entraident, partagent, et deviennent de véritables modèles pour les élèves.⁸ En d'autres mots, des milieux dits

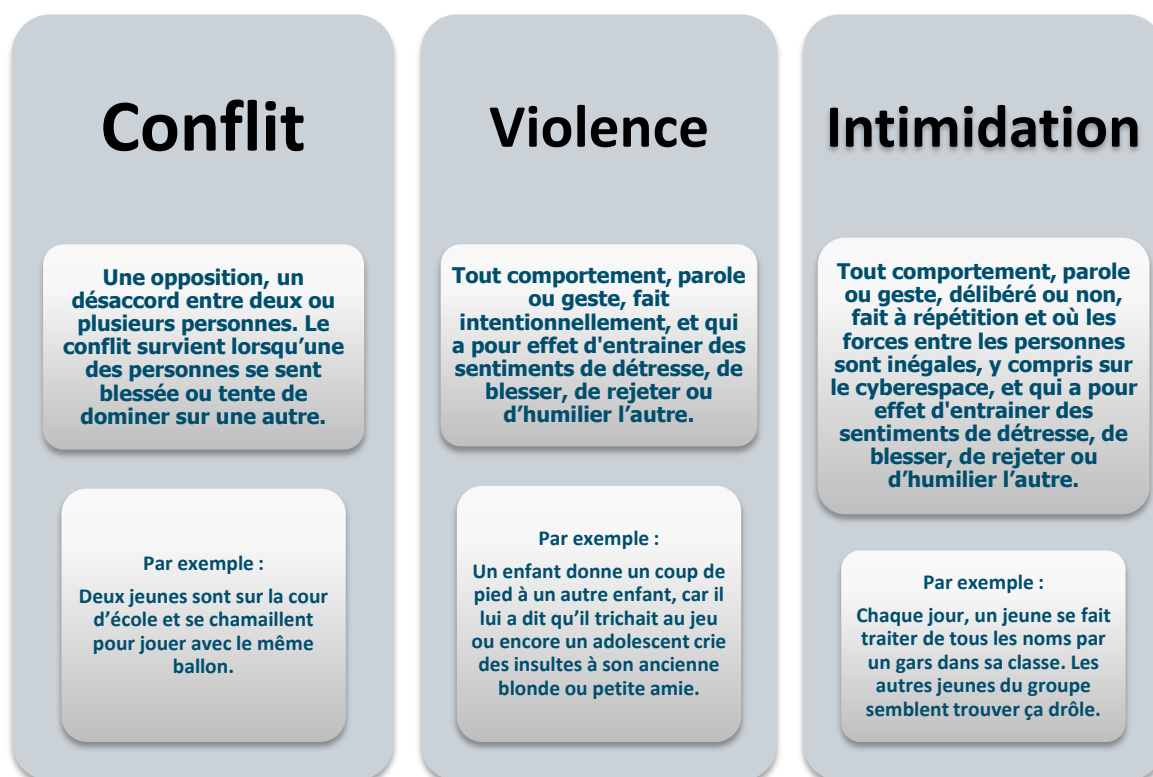
⁷ (www.preynet.ca/research/facct-sheets/bukkying-and-school-climate - disponible en anglais seulement.)

⁸ Bowen François, conférence symposium, écoles bienveillantes – Février 2014

« bienveillants » pourvus d'un « climat social positif » sont mieux outillés pour **prévenir** et faire face aux situations d'intimidation grâce à leur capacité à bien cerner les situations de violence et d'intervenir efficacement.

L'éducation et la sensibilisation

Par ailleurs, notre expérience terrain nous enseigne que la mise sur pied et le suivi d'une telle démarche demande du temps et des efforts considérables. Ainsi, la **formation en prévention de la violence et de l'intimidation auprès** du personnel enseignant, du personnel des services de garde, de la direction, des transporteurs scolaires, des professionnels, des parents tout comme des élèves, est un élément **incontournable** dans la prévention de l'intimidation. Nous remarquons qu'il sera très important que les formations puissent d'abord permettre de bien différencier les notions de conflits, de violence et d'intimidation afin d'éviter les extrêmes où le moindre comportement agressif envers une autre personne serait interprété comme de l'intimidation. À cet égard, le tableau suivant illustre bien ces différences.



Outre les formations et les stratégies de prévention mises en place dans les milieux scolaires, ces mêmes milieux pourraient bénéficier de **campagne de sensibilisation « grand public »** qui viendrait, non seulement, renforcer les actions du milieu scolaire, mais aussi permettrait de sensibiliser d'autres secteurs de notre société qui sont également aux prises avec cet enjeu, par exemple le milieu sportif et celui des aînés. Dans ce contexte, on aurait sans doute intérêt à s'inspirer d'autres modèles de campagne de sensibilisation, comme celles en lien avec l'alcool au volant ou le tabagisme.

DEUXIÈME THÈME : INTERVENIR EFFICACEMENT

Former, agir, réparer...

Lorsque nous observons ce qui se passe actuellement dans le milieu scolaire, un milieu plus proche de notre réalité, nous remarquons que des progrès ont été réalisés depuis l'adoption des modifications à la Loi sur l'instruction publique. Dorénavant, chaque école doit mettre en place des plans d'action concertés avec la santé publique, la police, les parents pour mieux intervenir auprès des victimes, des agresseurs, des témoins et de leurs proches.

Outre ce cadre législatif en milieu scolaire, il perdure encore certains enjeux liés à une intervention efficace.

- **L'appropriation de l'enjeu dans le milieu**

L'importance d'avoir une personne reconnue par le milieu et responsable de la mise en œuvre du plan de lutte sinon, la « responsabilité de tous fait en sorte que personne n'est responsable ».

- **L'accompagnement des milieux**

Former l'ensemble du personnel sur la prévention et les moyens d'intervention, notamment au niveau des comportements prosociaux à mettre en place, par exemple : l'empathie.

- **Quoi faire précisément?**

Au-delà des programmes de prévention et de formation, un enjeu demeure présent; quoi faire exactement lorsque nous sommes devant une situation d'intimidation? La question concerne autant les professionnels que les témoins, les parents, les collègues et les citoyens. On doit mettre en place des façons d'agir pour ensuite les communiquer et les rendre accessibles à TOUS.

- **La dénonciation – le rôle des témoins**

Les recherches révèlent « que dans plus de 80 % des cas, l'intimidation se déroule devant des témoins » d'où l'importance de s'en préoccuper. « En effet, si l'auteur se retrouve sans le soutien de témoins, la scène d'intimidation cesse puisque ce dernier se rend compte que ses méfaits ne seront pas valorisés par l'auditoire. Ainsi, tel que le souligne Mme Beaumont, titulaire de la Chaire de recherche sur la sécurité et la violence à l'école, « **les programmes de sensibilisation doivent viser tous les élèves** et le milieu doit tenter de comprendre pourquoi un grand nombre d'entre eux ne le dénoncent pas et leur donner les moyens pour qu'ils y parviennent.⁹ Des processus clairs, sécuritaires et anonymes doivent être mis en place. Par exemple, impliquer le plus possible les élèves dans les démarches (comité d'élèves sur l'intimidation) et les

⁹ Beaumont, Claire, le monde l'éducation, septembre 2012

amener à se sentir plus concernés et impliqués dans les décisions peuvent constituer de bons moyens pour favoriser la dénonciation.

▪ **Une justice réparatrice vs une justice punitive**

Qu'entendons-nous par une «*justice réparatrice*»? Selon le Service correctionnel du Canada, «la justice réparatrice est une approche non conflictuelle et non punitive qui met l'accent sur le rétablissement des victimes, la responsabilisation des délinquants et la participation des citoyens, de manière à créer des collectivités plus saines et plus sûres. Elle vise à offrir du soutien aux personnes touchées par un crime ou un conflit (les victimes, les délinquants et les membres de la collectivité) ainsi que la possibilité de communiquer et de participer volontairement, dans un climat sécuritaire, à des processus pour favoriser la responsabilisation, la réparation et le cheminement vers la compréhension, la satisfaction, la guérison, la sécurité et l'apaisement».¹⁰

Comme le souligne la recherche et selon notre expérience terrain auprès des 500 écoles qui implantent nos programmes de prévention de la violence et de l'intimidation, et qui forment annuellement près de 2 900 jeunes à la médiation, **nous privilégions une approche axée vers la réparation** puisque dans « un climat de justice réparatrice, les écarts de conduite sont perçus comme des infractions aux relations et non aux règles; donc réparer les relations et soutenir les agresseurs devrait réduire l'intimidation »¹¹ et la récurrence puisque nous remarquons que bien souvent l'auteur a autant besoin d'aide que la victime.

Lorsqu'un milieu implante divers moyens d'intervention, on peut être porté à lancer des campagnes de « tolérance zéro », lesquelles peuvent s'avérer un moyen de dissuasion ou un objectif ultime. Néanmoins, nous constatons qu'il n'est pas toujours évident de mettre ces campagnes en place et, que cela nécessite souvent des mesures coercitives, plus que réparatrices. À cet effet, l'exemple de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys (CSMB) avec une stratégie, non pas de « tolérance zéro », mais « *Intervenons à 100 %* » peut être une bonne source d'inspiration.

Ce type d'approche et cette forme de justice dite « réparatrice » ne signifient pas pour autant qu'il faille banaliser les gestes posés qui sont souvent graves de conséquences. De plus, il ne faut pas mettre de côté le fait qu'il y a des situations qui constituent des infractions graves au Code criminel (ex. menaces de mort) et qui **nécessiteront une justice punitive**.

¹⁰ Site Internet, Service correctionnel du Canada, *Au sujet de la justice réparatrice*, janvier 2014

¹¹ Fondation Jasmin Roy, Ometz _ 2013, *Prévenir et réduire la violence et l'intimidation à l'école : Outils à l'intention de directions d'établissement*, p.9)

Autres modèles d'intervention... des approches de quartier

Dans la foulée de l'obligation de mettre en place des plans de lutte pour prévenir la violence et l'intimidation, nous avons assisté à l'émergence de nouveaux modèles systémiques comme les « approches de quartier ». Par exemple, dans le quartier d'Ahuntsic, le projet « **Ahuntsic uni, jeunesse en harmonie** » est en place depuis maintenant deux ans et notre organisme en assume la coordination. En fait, ce projet collectif a été créé à la suite d'une consultation auprès des membres de la Table de concertation jeunesse d'Ahuntsic dans le cadre de la planification du volet « Écoles et milieux en santé » du Comité santé bien-être. La présentation des résultats d'un sondage auprès des jeunes du primaire en 2010 soulevait la nécessité de conjuguer des efforts dans le but de promouvoir les comportements prosociaux chez les jeunes et de prévenir la violence et l'intimidation. En juin 2013, des représentants de la Commission scolaire de Montréal (CSDM), du Centre de santé et des services sociaux (CSSS) d'Ahuntsic et de Montréal-Nord, de l'Institut Pacifique en collaboration avec les directions des écoles primaires, tous se sont regroupés et ont identifié ensemble **une série d'actions pour intervenir** de façon efficace, cohérente et complémentaire au niveau des jeunes, des parents, en milieu scolaire et dans la communauté. En voici quelques-unes.

- Le développement d'une vision commune;
- L'accompagnement des comités de plan de lutte contre l'intimidation dans les écoles primaires;
- Le soutien dans l'aménagement, l'organisation, l'animation et l'encadrement des élèves dans leur cour d'école et la promotion des relations harmonieuses entre les élèves;
- Des activités d'information, de sensibilisation et d'échanges avec les parents sur divers aspects de la violence;
- Une formation offerte aux directions et à leur équipe-école *Ma cour : un monde de plaisir*, etc.

C'est à Verdun, un quartier de Montréal, qu'un autre projet collectif est né d'une priorité de la Table Jeunesse de Verdun soit, prévenir et contrer l'intimidation. Le CSSS de Verdun, les écoles primaires et secondaires du quartier, la commission scolaire Marguerite-Bourgeoys, le Service de Police de la Ville de Montréal (SPVM), des organismes communautaires du quartier et l'Institut Pacifique se sont mobilisés pour créer un filet de sécurité pour les jeunes du quartier. À la suite d'un sondage réalisé auprès des jeunes en milieu scolaire, les résultats ont révélé que les jeunes avaient l'impression que les adultes n'agissaient pas face à l'intimidation et éprouvaient un faible sentiment de sécurité. Ainsi, les partenaires de la Table ont développé une démarche commune d'intervention en s'inspirant de la méthode élaborée par la Commission scolaire Marguerite-Bourgeois (CSMB) pour faire face à la violence et l'intimidation, soit les « 4R » (**réagir, rassurer, référer, retour**). Dès lors, la méthode a été diffusée et des formations ont été réalisées auprès des organismes communautaires, des parents et des partenaires et éventuellement ces formations cibleront les commerçants du quartier.

Il va sans dire qu'il sera très intéressant de suivre l'évolution de ces modèles, de les faire connaître et d'en mesurer éventuellement les retombées.

La cyberintimidation, un enjeu en soi

L'usage des technologies est sans doute l'élément qui fait en sorte que nous percevons une augmentation des gestes d'intimidation au sein de notre société. En fait, 70 % des jeunes affirment avoir été intimidés sur Internet et 44 % d'entre eux ont avoué avoir intimidé quelqu'un au moins une fois.¹² Au moins, 60 % des jeunes « natifs » de l'ère numérique ont de la difficulté à faire la distinction entre une blague inoffensive et une menace, une attaque à la vie privée ou un harcèlement persistant.¹³

La cyberintimidation est l'utilisation d'Internet dans le but d'intimider ou de harceler une ou des personnes. Il existe deux **principales formes d'intimidation par Internet** :

- Des menaces ou des insultes envoyées directement par courriel ou par clavardage;
- Des rumeurs qu'on fait circuler et qui portent atteinte à la réputation d'une personne.

Il y existe également des particularités propres à la cyberintimidation dont il faudra tenir compte afin de la prévenir et la contrer, telles;

- Les cyberintimideurs n'ont pas accès aux réactions non verbales de leur victime. Il est donc difficile d'éprouver de l'empathie et plus facile d'adopter des comportements blessants.
- Les messages peuvent être envoyés et lus par des dizaines voire des centaines ou des milliers de personnes de façon instantanée et illimitée.
- Les messages dénigrants restent en ligne même lorsque l'intimidation a cessé. Donc, les conséquences négatives sur la personne qui subit l'intimidation restent à long terme.
- Les personnes qui en sont victimes sont la cible des jeunes qui intimident en permanence et pas seulement à l'école, car les insultes sont affichées partout 24 heures par jour, 7 jours sur 7!
- Le/la jeune qui intimide peut être anonyme et ne jamais être confronté(e) à ses actes.¹⁴

Nous sommes convaincus que chacun des individus qui évoluent dans le cyberspace a le pouvoir de se positionner par rapport à la cyberintimidation. L'importance des témoins dans les scènes d'intimidation n'est plus à prouver, et nous devons les sensibiliser à l'importance de dénoncer afin de prévenir l'escalade des situations d'intimidation.

Amener des jeunes et des adultes à prendre conscience du pouvoir qu'ils ont sur les situations de cyberintimidation, à développer leur capacité d'analyse des différentes situations auxquelles ils sont confrontés dans le cyberspace, à prendre conscience de l'importance de

¹² C.f.: www.definirlafrontiere.ca, 2007.

¹³ Cf. : CRSH Shariff, 2009-2011

¹⁴ « Cyberappréciation » : Branché sur le positif, 2013, p2-3.

certaines habiletés sociales dans l'adoption de comportements adéquats sur le net, comprendre le rôle que joue l'empathie, l'estime de soi, la gestion de la colère et une communication efficace dans leurs comportements dans le cyberspace, **sont tous des moyens** d'intervention à privilégier. Ces moyens feront en sorte que les jeunes seront plus aptes à interagir de façon constructive et positive, mais aussi à dénoncer ou à intervenir afin de prévenir l'escalade de situations d'intimidation.¹⁵

Outre les programmes de prévention visant le développement d'habiletés sociales applicables autant dans le monde réel que virtuel, il n'en demeure pas moins qu'il reste encore beaucoup à faire avec la cyberintimidation.

Grâce à son studio aménagé comprenant plusieurs postes de travail où interviennent des enfants « *médiateurs-consultants* » en ligne, sous la supervision d'éducateurs ou d'intervenants, l'Institut Pacifique a développé des pratiques et des outils pour agir dans l'univers 2.0. Malgré cette initiative, trop peu d'intervenants québécois disposent d'accès à des ressources utiles pour contrer la cyberintimidation.

Le cyberspace est encore très méconnu des adultes (les parents comme les éducateurs) et est en constante évolution. Les jeunes comme les adultes ont une faible connaissance des conséquences légales possibles, car plusieurs actions posées dans le cyberspace peuvent être sanctionnées par le Code criminel du Canada. Il y a un grand besoin de formation pour TOUS. En milieu scolaire, nous suggérons dès le primaire une formation de base obligatoire sur l'utilisation responsable des réseaux sociaux (par exemple, la *netiquette*), tant pour les élèves que pour le personnel enseignant.

¹⁵ *Cyberappréciation* » : Branché sur le positif, 2013, p2-3.

TROISIÈME THÈME : SOUTENIR LES ACTEURS

Sensibiliser, mobiliser, disséminer et... des ressources

L'intimidation est un enjeu qui ne laisse personne indifférent que l'on soit dans le milieu scolaire, dans le réseau de la santé, dans le milieu sportif ou travaillant auprès des aînés, l'intimidation touche des parents, des jeunes des adultes. Tous doivent se sentir concernés, car les conséquences sont sérieuses, voire dramatiques, et les coûts sociaux qui en découlent sont énormes (ex. dépression, absentéisme, échec scolaire, suicide, etc.).

Selon nous, **la prévention demeure la voie à prioriser** dans une approche globale, systémique qui inclut l'intervention.

- **Travailler en amont** afin d'éviter des dégâts évitables sur le plan humain et pour réduire les dépenses qui leur sont liées.
- **Sensibiliser et mobiliser** les leaders au sein des organisations à ce phénomène et poser des gestes qui feront une différence.
- Offrir de la **formation continue et obligatoire** en prévention de la violence visant le développement des habiletés sociales, dont l'empathie, la communication, l'affirmation de soi, la gestion des émotions et des conflits, tant dans le monde réel que virtuel s'avère un moyen pour soutenir les différents acteurs.

Malgré des progrès évidents dans le milieu scolaire, les programmes de formation initiale des maîtres doivent être revus afin de mieux les préparer à faire face à la violence et à la victimisation. Les parents sont des acteurs incontournables avec qui le milieu scolaire et la communauté doivent collaborer pour favoriser leur implication dans la lutte à l'intimidation. Aujourd'hui, des chercheurs et des organismes s'intéressent à la question, plusieurs programmes se développent, de nouvelles initiatives se mettent en place, mais, souvent, chacun dans ses milieux respectifs. Il faut continuer ce type de développement, mais en s'assurant d'une meilleure diffusion et **y accorder les ressources humaines et financières nécessaires**.

Avoir un **lieu commun** (un organe ou une instance) qui aurait une vue d'ensemble, qui assurerait un leadership dans la lutte pour prévenir et contrer l'intimidation, qui faciliterait les échanges sur les meilleures pratiques, et disséminerait les connaissances, serait, à notre avis un **moyen essentiel** à mettre en place pour soutenir les acteurs de tous les milieux et par conséquent élargir cette lutte à l'ensemble de la société. A cet égard, le **ministère de la Famille** qui est responsable de la Lutte contre l'intimidation pourrait assumer ce rôle de leadership. Dans un tel cas, l'Institut Pacifique serait prêt à contribuer et/ou à participer à certains travaux entourant le mandat de cette instance, tels : la recherche, une table de concertation nationale sur l'intimidation, développement de programmes, formation, etc.

Les défis qui nous attendent sont importants, mais surtout stimulants. Au-delà de la journée du forum « Ensemble contre l'intimidation », il est primordial de convenir que des efforts considérables en temps et en ressources devront être investis de **façon continue** puisque, malheureusement, on ne pourra éliminer complètement l'intimidation, mais on pourra certainement éviter que trop de jeunes et d'adultes subissent les conséquences de l'intimidation tout au long de leur vie.

Quel que soit le milieu, tous doivent se sentir concernés pour combattre l'intimidation et agir!

BIBLIOGRAPHIE

LIVRES

Beaumont, Claire, « Violence, intimidation, harcèlement, intervention, encadrement », Le Monde de l'Éducation, septembre 2012, p 27-31.

Bowen, F., et Coll. (2005). Rapport d'analyse des processus pour les trois années d'implantation du programme Vers le pacifique du Centre international de résolution de conflits et de médiation (CIRCM), 85 p.

Première partie : Analyse synthèse pour les trois années de la mise en œuvre (2001-2004). Rapport du Groupe d'étude sur la médiation en milieu scolaire (GEMMS). Gouvernement du Canada, ministère de la Justice.

Bowen, F. et coll. (2006). Rapport final d'évaluation des impacts du programme Vers le pacifique pour les quatre années de sa mise en œuvre (2001-2005). Rapport du Groupe d'étude sur la médiation en milieu scolaire (GEMMS). Gouvernement du Canada, ministère de la Justice. 1998,116 p.

Ensemble pour le respect de la diversité, Fondation Jasmin Roy, Institut Pacifique, Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Tel-jeunes, Cyberappréciation, Branché sur le positif, 2013, 29 p.

Fondation Jasmin Roy, Prévenir et réduire la violence et l'intimidation à l'école, Coffret d'aide pour le personnel scolaire, 2013, 104 p.

Labrie, Joanie (Institut Pacifique), Mieux vaut prévenir, Le Monde de l'Éducation, septembre 2012, p 24-26.

Rondeau, N., Bowen, F. & Bélanger, J. (1999). Évaluation d'un programme de promotion de la conduite pacifique en milieu scolaire primaire : Vers le pacifique. Rapport final. Rapport de recherche déposé à la régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre, 1999, 80 p.

Institut Pacifique, Différents, mais pas indifférents, Boîte à outils, Outil de prévention de la violence et de promotion des conduites pacifiques, 2008, 91 p.

Institut Pacifique, Vers le pacifique, La résolution de conflits au troisième cycle du primaire, 304 p.

Institut Pacifique, Vers le pacifique, La médiation par les pairs au primaire, Institut Pacifique, 2002, 302 p.

RESSOURCES ÉLECTRONIQUES (ARTICLES)

Beaumont, Claire, Leclerc, Daniel, Frenette, Éric, Université Laval, Portrait de la violence dans les écoles du Québec, http://www.violence-ecole.ulaval.ca/fichiers/site_chaire_cbeaumont/documents/08_mai_2014_SEVEQ_CQJDC.pdf.

Bowen, François, Prévention de l'intimidation et SAE : Outils et approches pratiques, conférence symposium, écoles bienveillantes, [En ligne], février 2014, <http://www.peacegrantmakers.ca/symposium/fr/>.

Gouvernement du Québec, Loi sur l'instruction publique, http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/I_13_3/I13_3.html.

La commission scolaire du Pays-des-Bleuets, Info-toxico, <http://www.cspaysbleuets.qc.ca/>.

Trémintin, Jacques, La prévention primaire, un enjeu pour le travail social, Lien Social-L'actualité sociale autrement, [En ligne], octobre 2009.

Prevnet, Bullying Prevention and intervention, [En ligne], www.prevnet.ca/research/facct-sheets/bukkying-and-school-climate, <http://www.prevnet.ca/sites/prevnet.ca/files/fact-sheet/PREVNet-SAMHSA-Factsheet-Bullying-and-School-Climate.pdf>.

Service correctionnel du Canada (SCC), Au sujet de la justice réparatrice, janvier 2014, <http://www.csc-scc.gc.ca/justice-reparatrice/index-fra.shtml>.

SITES WEB

Définir la frontière, Carifying the blurred lines between cyberbullying and digital citizenship. www.definirlafrontiere.ca.

Wikipédia, http://fr.wikipedia.org/wiki/Comportement_prosocial

Ministère sécurité publique, <http://www.securitepublique.gouv.qc.ca/>.

Shariff, Shaheen, cf. : CRSH Shariff, 2009-2011.

ANNEXE 1 – PORTRAIT DE NOS CHAMPS D'ACTION

L'INSTITUT PACIFIQUE – Un expert en développement de programmes et services en prévention de la violence et en résolution de conflits

RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

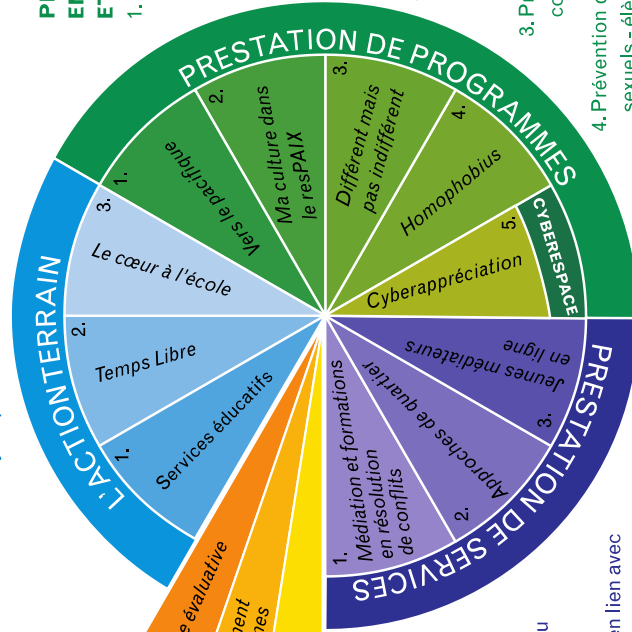
1. Évaluation des impacts du programme *Temps Libre* - Évaluation des retombées de nos programmes en résolution de conflits sur la persévérance scolaire.
2. Refonte du programme *Vers le pacifique* au 3^e cycle du primaire.
3. Conception de divers outils, capsules vidéos, nouvelles thématiques, etc.

L'ACTION TERRAIN

1. Activités journalières auprès des enfants de 5 à 12 ans et leurs parents à l'Institut Pacifique et dans la communauté.
2. Activités pour les enfants de 5 à 12 ans sur les cours d'école après les heures de classe.
3. Programme de prévention de l'échec scolaire et social de l'enfant - volet préscolaire - volet 1^{er} cycle primaire.

RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

1. Recherche évaluative
2. Développement de programmes
3. Divers outils



PRESTATION DE SERVICES EN PRÉVENTION DE LA VIOLENCE ET EN RÉOLUTION DE CONFLITS

1. Services auprès des adultes et professionnels en milieu scolaire, communautaire et affaires.
2. Actions concertées - Accompagnement et formation en lien avec les plans de lutte à l'intimidation dans les écoles primaires.
3. Conception par des jeunes médiateurs-consultants de blogues, formation et échanges avec les jeunes médiateurs en action sur les cours d'école du Québec.

PRÉVENTION DANS LE CYBERESPACE

1. Prévention de l'intimidation dans le cyberspace - élèves du primaire et secondaire.

ANNEXE 2 – NOS PUBLICATIONS

Le cœur à l'école, programme de prévention de l'échec scolaire et social – Guide d'animation – Volet 1^{er} cycle du primaire (1^{re} et 2^e année), 2^e édition août 2014.

Le cœur à l'école, programme de prévention de l'échec scolaire et social – Document destiné aux parents – Volet 1^{er} cycle du primaire (1^{re} et 2^e année), 2^e édition août 2014.

Différents, mais pas indifférents, Boîte à outils, Outil de prévention de la violence et de promotion des conduites pacifiques – 1^{ère} et 2^e secondaire, Institut Pacifique, 2008.

Différents, mais pas indifférents, Boîte à outils, Outil de prévention de la violence et de promotion des conduites pacifiques – 3^e, 4^e et 5^e secondaire, Institut Pacifique, 2008.

Ma culture dans le resPAIX, Outil de prévention de la violence et de promotion des conduites pacifiques dans un contexte interculturel, Institut Pacifique, 2013.

Vers le pacifique, La résolution de conflits au préscolaire 4 ans - Guide d'animation, Institut Pacifique, 2007.

Vers le pacifique, La résolution de conflits au préscolaire - Guide d'animation, Institut Pacifique, 2001.

Vers le pacifique, La résolution de conflits au primaire – Guide d'animation 1^{er} cycle du primaire – 1^{er} – 2^e année, Institut Pacifique, 2002.

Vers le pacifique, La résolution de conflits au primaire – Guide d'animation deuxième cycle du primaire – 3^e – 4^e année, Institut Pacifique, 2002.

Vers le pacifique, La résolution de conflits au primaire – Guide d'animation troisième cycle du primaire – 5^e – 6^e année, Institut Pacifique, 2002.

Vers le pacifique, La médiation par les pairs au primaire – Guide d'animation - Institut Pacifique, 2004.

Cyberappréciation, Branché sur le positif, Guide d'animation au 3^e cycle du primaire Ensemble pour le respect de la diversité, Fondation Jasmin Roy, Institut Pacifique, Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Tel-jeunes, 2013.

Cyberappréciation, Branché sur le positif, Guide d'animation au niveau secondaire, Ensemble pour le respect de la diversité, Fondation Jasmin Roy, Institut Pacifique, Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Tel-jeunes, 2013.

Cyberappréciation, Branché sur le positif, Ensemble pour le respect de la diversité, Fondation Jasmin Roy, Institut Pacifique, Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Tel-Jeunes, 2013,

L'homophobius, Pas de place pour l'homophobie et les stéréotypes sexuels à l'école - Guide d'animation primaire, Institut Pacifique, Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 2014.

L'homophobius, Pas de place pour l'homophobie et les stéréotypes sexuels à l'école - Guide d'animation secondaire, Institut Pacifique, Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 2014.

Annexe 3 – NOS PARTENAIRES

- ✓ Agence de santé et des services sociaux de Montréal
- ✓ Agence de la santé et des services sociaux de la Côte-Nord
- ✓ Arrondissement Ahuntsic-Cartierville
- ✓ Arrondissement Montréal-Nord
- ✓ Association des Juristes d'expression française de l'Alberta
- ✓ Avenir d'enfants
- ✓ Centraide du Grand Montréal
- ✓ Commission scolaire de la Beauce-Etchemin
- ✓ Commission scolaire de la Moyenne-Côte-Nord
- ✓ Commission scolaire de l'Estuaire
- ✓ Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île
- ✓ Commission scolaire de Laval
- ✓ Commission scolaire de Montréal
- ✓ Commission scolaire du Fer
- ✓ Commission scolaire du Littoral
- ✓ Commission scolaire du Pays-des-Bleuets
- ✓ Conseil scolaire Centre-Est (Alberta)
- ✓ Conseil scolaire Centre-Nord (Alberta)
- ✓ Conseil scolaire FrancoSud (Alberta)
- ✓ Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys
- ✓ Commission scolaire Saint-Hyacinthe
- ✓ Fondation Jasmin Roy
- ✓ Justice alternative Lac-Saint-Jean
- ✓ La Centrale des syndicats du Québec
- ✓ La Chambre des notaires du Québec
- ✓ La Fédération des commissions scolaires du Québec
- ✓ La Maison des adolescents de la Guadeloupe (Guadeloupe)
- ✓ La Ribambelle Centre Préscolaire Francophone (Ontario)
- ✓ Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport
- ✓ Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion
- ✓ Outils de paix
- ✓ Poste de police de quartier numéro 39 de Montréal-Nord (SPVM)
- ✓ Programme d'action communautaire pour les enfants (PACE)
- ✓ Réseau réussite Montréal
- ✓ Tandem Paix et Sécurité Montréal-Nord
- ✓ UNESCO

Annexe 4 – RECONNAISSANCES DIVERSES

- ✓ **2001** : Prix des Clubs Optimistes Internationaux pour l'organisme communautaire de l'année.

- ✓ **2001** : Reconnaissance de l'UNESCO pour l'apport de *Vers le pacifique* à la promotion des conduites pacifiques.

- ✓ **2002** : Médaille de la Paix décernée par les YMCA de Montréal.

- ✓ **2002** : Prix Agnès-C.-Higgins remis par Centraide du Grand Montréal pour l'innovation de nos programmes.

- ✓ **2013** : Prix d'appréciation pour la contribution appréciée au programme d'action communautaire pour l'enfant par l'Agence de la santé publique du Canada.